

Numéro de dossier : 1063886001

**Unité administrative responsable** Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

**Objet** Adoption, en vertu de l'article 89, 1<sup>o</sup> de l'annexe 1 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chap. C-11.4), d'un règlement concernant la démolition du bâtiment situé au 3201, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et la construction, l'agrandissement, la transformation et l'occupation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine sur un emplacement situé au 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et un autre emplacement situé à l'angle nord-ouest de l'intersection des avenues McShane et Ellendale – Plan directeur du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine - 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Ci-joint le projet de règlement:



Article89-Ste-Justine(CDN-NDG).

**Numéro de certificat (ou note)**

**Responsable de l'intervention**  
Emmanuel TANI-MOORE  
Avocat  
Tél. : 872-3834  
Date: 2006-10-03

**Endossé par:**  
Yves SAINDON  
Avocat chef d'équipe  
Adjoint à la directrice  
Tél. :872-3834  
Date d'endossement: 2006-10-03 15:01:40

Numéro de dossier : 1063886001